



## APPEL À CANDIDATURES

**Association Française pour l'œuvre contemporaine en société  
Cité internationale des arts à Paris**

**Programme de résidence  
Art, psychiatrie et société  
Janvier-mars 2027**

L'association Française pour l'œuvre contemporaine en société et la Cité internationale des arts à Paris poursuivent leur collaboration autour d'un programme de résidence artistique dédié à l'exploration des liens entre art, psychiatrie et société.

Les partenaires confient de nouveau à Albertine de Galbert, psychologue clinicienne en psychiatrie et commissaire d'exposition indépendante, l'accompagnement des recherches menées par l'artiste lauréat.

---

*La clinique, c'est se tenir au plus près : du sujet, du récit, de l'œuvre.*

---

## **Le programme**

En 2025, à l'occasion du dixième anniversaire de l'association Française et des soixante ans de la Cité internationale des arts, les deux partenaires ont créé, avec la complicité d'Albertine de Galbert, **un programme de résidence dédié aux relations entre création contemporaine, psychiatrie et sciences humaines.**

Né d'une conviction commune — que l'art peut ouvrir un espace de recherche sur les expériences de la vulnérabilité, de la mémoire et du soin —, ce programme prolonge naturellement les engagements de chacun en faveur d'un dialogue entre création et société. La création artistique et ses processus sont envisagés dans ce contexte comme un champ de recherche à part entière, qui entre en résonance et participe à ceux issus de la psychiatrie, de la psychologie clinique et des sciences humaines.

**Ce programme de résidence ne constitue pas un dispositif thérapeutique**, mais un cadre de recherche ouvert où l'art devient un terrain d'exploration de la vie psychique et des expériences humaines qui la fondent et la nourrissent.

Il s'inscrit dans une attention portée aux pratiques de soin et **s'appuie sur la notion de « clinique »**. Celle-ci désigne une approche située, au plus près du sujet, « au chevet » du patient. Dans le contexte de la résidence, elle se déplace vers le champ artistique : la création y est envisagée comme une pratique ancrée, relationnelle, attentive aux contextes dans lesquels elle prend forme. Il valorise ainsi des démarches qui se tiennent au plus près des récits et des situations vécues, et qui engagent une réflexion sur les enjeux du soin.

### ***La première édition : janvier - mars 2026***

Pensée comme un espace de recherche et d'exploration transdisciplinaire, cette première édition a accueilli les artistes **Céline Cuvelier et Sarah Feuillas** au sein de la Cité internationale des arts. Pendant trois mois, elles ont développé leurs recherches dans un environnement propice à l'expérimentation, tout en bénéficiant d'un accompagnement individuel assuré par l'équipe de l'association et Albertine de Galbert.

Cette attention portée à chaque parcours constitue l'une des singularités du programme et offre aux artistes un cadre propice à une recherche exigeante, libre et approfondie.

Le programme offre le temps et les conditions nécessaires pour expérimenter des formes, susciter rencontres et échanges, et faire émerger une constellation de

pratiques et de récits autour d'une réflexion prolongée sur les articulations possibles entre art, psychiatrie et société.

---

*Faire de la création un geste de soin  
et du soin, une matière de création.*

---

## **Les partenaires**

### ***L'association Française pour l'œuvre contemporaine en société***

Depuis sa création en 2015, l'association Française pour l'œuvre contemporaine en société place les artistes et la création contemporaine au cœur des enjeux de société, dans une démarche fondée sur l'inclusion, la transmission et le partage.

À travers la plateforme [www.francoiseartmemo.fr](http://www.francoiseartmemo.fr), devenue une vitrine de référence réunissant plus de 500 artistes, elle accompagne leur visibilité, valorise leurs parcours et les met en relation avec un large réseau de professionnels.

Depuis 2016, son programme de résidences internationales, développé en partenariat avec la Cité internationale des arts de Paris, favorise les échanges, soutient la création et contribue à sa diffusion durable.

Enfin, l'association affirme la place de l'art dans la société en luttant contre l'isolement des artistes et contre l'oubli des œuvres. Cet engagement a été reconnu en 2020 par son intégration au réseau des Clubs pour l'UNESCO.

### ***La Cité internationale des arts à Paris***

La Cité internationale des arts est la plus grande résidence artistique au monde. Depuis 1965, elle rassemble simultanément au cœur de Paris plus de 300 artistes, de toutes origines et de toutes générations, et leur permet de mettre en œuvre un projet de création ou de recherche dans toutes les disciplines (arts visuels, musiques, cinéma, design et architecture, spectacle vivant, commissariat d'exposition, etc.).

Sur des périodes de deux mois à un an, dans le Marais ou à Montmartre, la Cité internationale des arts, fondation reconnue d'utilité publique, propose un environnement favorable à la création, ouvert aux rencontres avec des professionnels du milieu culturel et les publics, ainsi qu'un accompagnement sur mesure. En collaboration avec des partenaires français et internationaux, elle construit des programmes de résidence, ouverts aux artistes via de nombreux appels à candidatures thématiques et/ou sur projet.

Elle conçoit tout au long de l'année une programmation artistique et culturelle pluridisciplinaire et protéiforme (ateliers ouverts, expositions, concerts, performances, débats d'idées...), centrée notamment sur le travail des artistes qui sont ou ont été en résidence, pour affirmer le rôle de la résidence comme moment unique de dialogue entre artistes et publics.

## Calendrier

Ouverture de l'appel à candidatures : **9 juillet 2026**

Date limite de candidatures : **16 août 2026**

Jury : **10 septembre 2026**

Annonce des résultats : **courant septembre 2026**

Dates de résidence : **du 5 janvier au 26 mars 2027**

## Dans le cadre du programme, le lauréat bénéficie :

- d'un accompagnement professionnel dédié, de temps de rencontres et de mise en réseau organisés par les partenaires du programme, autour de son projet de recherche ;
- de 4 à 6 séances de travail avec Albertine de Galbert ;
- d'un atelier-logement sur le site du Marais de la Cité internationale des arts, composé d'un espace meublé unique de vie et de travail ;
- d'une bourse de 1 000 euros nets de taxes par mois ;
- de la prise en charge du transport international aller/retour jusqu'aux aéroports ou gares de Paris, des frais d'assurance voyage et d'un soutien à la recherche (montant plafonné, sur présentation de justificatifs de paiement).

## Critères d'éligibilité et sélection

Le programme de résidence n'a pas de limite d'âge et s'adresse à un artiste-auteur ou une artiste-autrice de toute discipline, en milieu de carrière ou confirmé, et de toute nationalité.

Les candidats doivent justifier d'une aisance relationnelle en français ou en anglais et d'un intérêt déjà marqué pour les liens entre art (réception, création, critique, etc.) et soin psychique.

Les dossiers seront examinés par un jury composé de 4 à 6 personnes, partenaires et personnalités qualifiées dans le champ de l'art et/ou de la psychiatrie.

Au-delà du parcours professionnel, le jury portera une attention particulière à l'originalité du projet de recherche mené en résidence et à la valeur ajoutée de la perspective proposée, au regard des engagements de l'association Française et de la Cité internationale des arts.

### **Restitution**

- Documentation continue : journal de bord en ligne, newsletter
- Accompagnement personnalisé et suivi
- Rencontres publiques : Open studio à mi-parcours
- Restitution finale (exposition, rencontre publique, ou édition), à définir avec le lauréat et les partenaires

### **FAQ**

- **Comment postuler ?**

L'appel à candidatures ouvre le 9 juillet 2026 et se clôture le 16 août 2026.

Les candidats devront transmettre leur dossier (un seul PDF, 15 Mo max.), par email à l'adresse électronique suivante : [residence@francoiseartmemo.fr](mailto:residence@francoiseartmemo.fr)

Une fois la candidature finalisée, elle ne pourra plus être modifiée. Nous vous remercions de préparer les éléments le plus rigoureusement possible.

- **Les documents requis pour postuler**

- un curriculum vitae détaillé (2 pages maximum), en français ou en anglais ;
- un dossier de projets artistiques réalisés et/ou en cours (10 pages maximum), en français ou en anglais, pour l'artiste ;
- une note d'intention, en français ou en anglais, dans laquelle vous exposez les motivations qui animent votre démarche et votre intérêt à intégrer le programme de résidence. Vous devrez expliquer les raisons pour lesquelles votre recherche en cours justifie la nécessité de cette résidence en lien avec la thématique présentée et au sein de la Cité internationale des arts, d'un point de vue de pratique, de parcours et de réseau professionnel (2 pages maximum) ;
- une lettre de recommandation, d'une institution ou d'un/une commissaire d'exposition.

- Les conditions de résidence

**Le lauréat ou la lauréate sera accueilli dans un atelier-logement situé sur le site du marais de la Cité internationale des arts. D'une superficie variant de 20 à 35m<sup>2</sup>, les**

ateliers-logements sont conçus pour allier recherche-cr ation et vie quotidienne. Ils se composent d'une pi ce de travail, d'une cuisine, d'une salle de bains et d'un espace nuit. Un atelier-logement peut accueillir jusqu'  deux adultes et un enfant jusqu'  10 ans. Des frais suppl mentaires sont demand s pour les accompagnants. Malheureusement, les ateliers-logements propos s ne r pondent pas aux normes actuelles d'accessibilit  aux personnes en situation de handicap.

**Contact :**

**Suzana Danilovic :** [suzana@francoiseartmemo.fr](mailto:suzana@francoiseartmemo.fr) - +33 788 721 568

*Charg e de projets (information, coordination et r daction de contenus d di s)*

Pour l'association Fran oise pour l' uvre contemporaine en soci t 